2030	Cible	Objectif d'effet	Mesure	Champ d'activité	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction responsable	Service responsable	Direction(s) associée(s)	But d'amélioration du projet	Commentaires sur l'état avancement du projet (Decidoit)	Principales réalisations en 2021 (Decidoit)	But des projets matériels	Ressources financières en budget / investissement durable en 2021	Commentaires sur l'état des projets matériels (Decidoit)	But des ressources en personnel	Commentaires sur l'état des ressources en personnel (Decidoit)	L'amount est-elle évolutive?	Si la mesure est évolutive, quelle sont sa fonction?	Si la mesure est évolutive, quelle est sa plus value?
1.1	1.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	1.1 Le monde agricole dispose de soutiens et d'incitations dans ses efforts en vue de diminuer ses impacts sur les ressources naturelles.	Les conditions-cadre pour la mise en place de projets de modèle d'exemplarité sont définies.	Politiques publiques	2021	2026	DAEE/DAP	Service de l'environnement, Service de l'agriculture				Un groupe de travail sur le commercialisation et les avec les restaurants d'entreprise a été créé (Service de l'environnement, Service de l'agriculture, Service de la santé et de l'action sociale, Service de l'économie). Ce groupe traite de solutions en vue de réduire les déchets alimentaires et de favoriser les circuits courts.							
1.1	1.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	1.1 Les partenaires environnementaux permettent d'unir une connaissance approfondie de l'environnement agricole tout comme d'avoir des suivi réguliers des connaissances.	Le réseau de monitoring des mesures agro-environnementales est activé une fois par année. A priorisé des fiches d'indicateurs écologiques.	Politiques publiques	2021	2026	DAEE/DAP	Service de l'environnement, Service de l'agriculture	3AVT			Des acquisitions de fiche de mesure agro-environnementale contenant des indicateurs ont été établis. Ces fiches permettent de suivre l'évolution de la qualité de l'environnement. A l'été 2021 une campagne d'évaluation de surveillance a été effectuée par le bureau Hintermann & Weber SA sur 10 parcelles des prairies extensives. Celle-ci a été diffusée au printemps 2022.		5 000 CHF					
1.2	1.2 Réduire les impacts de l'environnement sur la santé	1.2 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal sont mis en œuvre. Objectifs et cas de maintenir et réseau de circulatif suffisant pour le pastoralisme. Les objectifs de la Stratégie pour la protection des sols visés dans l'annexe 4 sont garantis et qualité et quelle surfaces, de volume de sédiments dans les Les objectifs de la Stratégie pour la protection des sols visés dans l'annexe 4 sont garantis dans aux activités industrielles et artisanales, de limiter les nuisances sonores, de limiter les émissions de polluants atmosphériques, de réduire les accidents majeurs et de limiter la pollution et d'assurer les sites contaminés.	Une approche est développée pour planifier la suppression des conflits d'usages de feux et réseau ainsi largement les risques de contamination dans les zones de protection des captages des eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable.	Politiques publiques	2021	2026	DAE	Service de l'environnement				Réduction des conflits et zones de protection des eaux souterraines (Nenkum, Les Reculs, Les Malfleurs, Le Lanet et La Rebatte).		10 000 CHF					
1.2	1.2 Réduire les impacts de l'environnement sur la santé	1.2 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal sont mis en œuvre. Objectifs et cas de maintenir et réseau de circulatif suffisant pour le pastoralisme. Les objectifs de la Stratégie pour la protection des sols visés dans l'annexe 4 sont garantis et qualité et quelle surfaces, de volume de sédiments dans les Les objectifs de la Stratégie pour la protection des sols visés dans l'annexe 4 sont garantis dans aux activités industrielles et artisanales, de limiter les nuisances sonores, de limiter les émissions de polluants atmosphériques, de réduire les accidents majeurs et de limiter la pollution et d'assurer les sites contaminés.	L'ordonnance fixant les emplacements du Service de l'environnement (RSF 814.16) est fondamentale fixant les bases et références pour l'utilisation du domaine public (RSF 750.16) sont révisées.	Politiques publiques	2021	2023	DAE	Service de l'environnement									La fermeture du fonctionnement clarifiée de l'environnement sont mis à jour.		
1.2	1.2 Réduire les impacts de l'environnement sur la santé	1.2 Les réponses efficaces et concertées en appuyée par les services concernés aux problématiques liées à la présence de polluants dans l'environnement bâti.	Une veille intervention « Polluant de l'environnement bâti » est créée au sein de l'administration dans le but de coordonner les actions et d'assurer une veille technologique et réglementaire sur les polluants de l'environnement bâti. Ce réseau de compétences pluridisciplinaires a pour but de : - Identifier les substances dangereuses pour la santé suivie de l'environnement naturel ou construit tels notamment le radon et l'amiante. Elaboré/définit les axes avec à soutenir les actions et situations de crise.	Politiques publiques	2021	2026	DAE	Service de l'environnement	SAM, SAEF, DAJ			Après une consolidation interne, le Service de l'environnement travaille sur la réalisation d'un registre sur les polluants de l'environnement bâti. Ce registre permettra d'identifier les bâtiments à risque pour l'environnement et l'être humain. Cela permettra par la suite de prioriser les actions et situations de crise.	Ce projet de règlement a été retravaillé en interne du Service de l'environnement après la consultation des acteurs internes à l'Etat.						
1.2	1.2 Réduire les impacts de l'environnement sur la santé	1.2 Le point public et des acteurs de la santé sont concernés de l'impact qu'a l'état de l'environnement sur la qualité humaine.	Les communications environnementales incluent les aspects relatifs aux impacts sur la santé.	Politiques publiques	2021	2026	DAE	Service de l'environnement				Une coordination entre la DMA et la DSAS a été établie							
1.2	1.2 Réduire les impacts de l'environnement sur la santé	1.2 Les bâtiments de l'Etat ne présentent pas de danger pour leurs utilisateurs et utilisateurs.	Des diagnostics amiante des bâtiments de l'Etat sont réalisés. Suite à cela, d'éventuels assainissements sont planifiés selon besoin.	Projets fonctionnements de l'Etat	2021	2026	DAE	Service des bâtiments	DMA			Des diagnostics amiante ont été réalisé dans 43 bâtiments sous-sol, rez-de-chaussée et étages. Le premier étage concerné par la pollution des assainissements a été traité par l'entreprise mandatée à cet effet.		20 000 CHF					
2.1	2.1 Gérer les eaux de manière intégrée en vue d'une amélioration de leur qualité	2.1 Les besoins en H2O de deux sont suffisamment modélisés pour prendre des décisions sobres en matière de gestion des eaux.	Les besoins en infrastructure de base (réseau en adduction d'eau potable, réseaux d'évacuation et station d'épuration des eaux (STEP) des eaux l'eaux développements ou territoire sont anticipés et planifiés, afin d'assurer un fonctionnement correct et durable à long terme et d'optimiser des ressources en eau.	Politiques publiques	2021	2026	DAE	Service de l'environnement	3REF								La planification de distribution d'eau potable dans le fond du canton a été faite.		
2.1	2.1 Gérer les eaux de manière intégrée en vue d'une amélioration de leur qualité	2.1 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal sont mis en œuvre. Les objectifs de la Stratégie pour la protection des sols visés dans l'annexe 4 sont garantis et qualité et quelle surfaces, de volume de sédiments dans les Les objectifs de la Stratégie pour la protection des sols visés dans l'annexe 4 sont garantis dans aux activités industrielles et artisanales, de limiter les nuisances sonores, de limiter les émissions de polluants atmosphériques, de réduire les accidents majeurs et de limiter la pollution et d'assurer les sites contaminés.	La protection des eaux souterraines potentiellement exploitables pour l'alimentation en eau potable et la protection des eaux sur de surface alimenté sont bonne dignes de préservation sont entretenus.	Politiques publiques	2021	2026	DAE	Service de l'environnement				Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (Projet Interreg Nappe de Bonfol). Un projet portant de modèles des informations sur cette ressource en eau souterraine a été lancé par le Service de l'environnement. L'objectif étant de pouvoir définir les mesures nécessaires afin de préserver une bonne qualité de l'eau.		20 000 CHF					
2.1	2.1 Gérer les eaux de manière intégrée en vue d'une amélioration de leur qualité	2.1 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal sont mis en œuvre. Les objectifs de la Stratégie pour la protection des sols visés dans l'annexe 4 sont garantis et qualité et quelle surfaces, de volume de sédiments dans les Les objectifs de la Stratégie pour la protection des sols visés dans l'annexe 4 sont garantis dans aux activités industrielles et artisanales, de limiter les nuisances sonores, de limiter les émissions de polluants atmosphériques, de réduire les accidents majeurs et de limiter la pollution et d'assurer les sites contaminés.	Afin de garantir une bonne qualité des eaux de surface favorables au développement de la vie aquatique, les sources de pollution chroniques sont identifiées et des mesures d'assainissement sont proposées, ceci afin d'anticiper les cas de pollutions à traiter.	Politiques publiques	2021	2026	DAE	Service de l'environnement				Mise à jour du concept de surveillance de la qualité des eaux afin de faciliter les investigations à mener pour définir les origines des pollutions sur le moyen.		25 000 CHF					
2.2	2.2 Gérer les eaux de manière intégrée en vue d'une amélioration de leur qualité	2.2 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal sont mis en œuvre. Les objectifs de la Stratégie pour la protection des sols visés dans l'annexe 4 sont garantis et qualité et quelle surfaces, de volume de sédiments dans les Les objectifs de la Stratégie pour la protection des sols visés dans l'annexe 4 sont garantis dans aux activités industrielles et artisanales, de limiter les nuisances sonores, de limiter les émissions de polluants atmosphériques, de réduire les accidents majeurs et de limiter la pollution et d'assurer les sites contaminés.	Des recommandations sur la nardaie de récupérer les eaux sont formalisés dans le guide Internet du SEn consultés les différentes sites eaux.	Politiques publiques	2021	2021	DAE	Service de l'environnement				Cette mesure n'a pas pu être réalisée en 2021 par manque de ressources en personnel (les autres mandats/projets étant prioritaires). Elle sera réalisée en 2022.					Il s'a manqué de ressources humaines pour mener à bien ce projet.		
2.3	2.3 Gérer les eaux de manière intégrée en vue d'une amélioration de leur qualité	2.3 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal sont mis en œuvre. Les objectifs de la Stratégie pour la protection des sols visés dans l'annexe 4 sont garantis et qualité et quelle surfaces, de volume de sédiments dans les Les objectifs de la Stratégie pour la protection des sols visés dans l'annexe 4 sont garantis dans aux activités industrielles et artisanales, de limiter les nuisances sonores, de limiter les émissions de polluants atmosphériques, de réduire les accidents majeurs et de limiter la pollution et d'assurer les sites contaminés.	Les communes, réunies en bassins versants, sont soutenues dans la élaborement de la gestion globale des eaux de bassins à protéger et utilisé des eaux dans les stabilité des consommateurs et des consommateurs individuels, des eaux de surface et des eaux souterraines. Les communes sont soutenues dans la mise en place de mesures de réduction de volume des charges liquid pour l'élaboration des plans directeurs de bassin versant et de gestion globale des eaux.	Société à des projets de tiers	2026	2026	DAE	Service de l'environnement				Les recommandations ne sont pas encore prêtes pour la publication (version du 6 mai 2022).		30 000 CHF					
2.4	2.4 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	2.4 Les objectifs de protection sur quels énergétiques renouvelables selon le Plan sectoriel de l'énergie sont mis en œuvre.	Les immobiliers hydrauliques sont soumises conformément aux dispositions légales afin de garantir des conditions stables pour la future pluricelle.	Politiques publiques	2021	2026	DAE	Service de l'environnement	3REF, DAF			Trois lois projets d'assainissement programmés mais pas finalisés dans l'attente de l'arrêté sur le cadastre. Toutefois les ouvrages nécessitent aux exigences électriques de l'Office fédéral de l'environnement pour l'année de la grande crise d'après.	Le retours n'a pas pu être réalisés en raison de manque de temps.				Haut effort de test de la usine aura les ressources à disposition		
2.4	2.4 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	2.4 La concentration d'électricité la cuisine (éolienne), industrie, éclairage et économie en matière à être réduite. 2.4 La consommation de chaleur thérmo de 30 % d'ici 2035-2035 par rapport à 2000 et la part des énergies renouvelables dans la consommation de chaleur. 2.4 Les objectifs de protections par agents énergétiques renouvelables selon le Plan sectoriel de l'énergie sont mis en œuvre.	Le référentiel de l'Etat sont progressivement assainis conformément au programme d'assainissement (l'unité en 2050/2051).	Projets fonctionnements de l'Etat	2021	2026	DAE	Service des bâtiments				L'établissement d'un programme d'assainissement d'unité plan de temps sur prime, mais est en bonne voie.		10 000 CHF (personnel auxiliaire)					
2.4	2.4 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	2.4 La concentration d'électricité la cuisine (éolienne), industrie, éclairage et économie en matière à être réduite. 2.4 La consommation de chaleur thérmo de 30 % d'ici 2035-2035 par rapport à 2000 et la part des énergies renouvelables dans la consommation de chaleur. 2.4 Les objectifs de protections par agents énergétiques renouvelables selon le Plan sectoriel de l'énergie sont mis en œuvre.	Un premier projet de nouvelle construction est labellisé selon le Standard Construction Durable Suisse (SNBS).	Projets fonctionnements de l'Etat	2021	2024	DAE	Service des bâtiments									Nouv bâtiments ont été collectionnés pour être labellisé avec le Standard Construction Durable Suisse (SNBS). Ce projet est en cours de réalisation de la police judiciaire et du bâtiment Tour Vaisi.		
3.1	3.1 Développer une mobilité durable	3.1 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal (PDCant) et le Plan sectoriel des transports sont mis en œuvre : objectifs visant à augmenter la part modale des TP dans chaque région, à assurer des temps de parcours attractifs, à encourager la forte densité et la mixité des activités, à encourager la qualité urbanistique à faire preuve de retenue en matière de stationnement, à encourager l'urbanisation à proximité des transports publics, à développer un réseau de mobilité douce sûr et continu, tenant compte des différents utilisateurs et utilisatrices et à encourager la population à pratiquer la mobilité à pied et à vélo.	La présence liens et la cohésion sociale est prise en considération dans la réalisée de procédure de la révision de la mobilité (Sion) de manière à définir comment la mobilité douce peut devenir un réseau de cohésion sociale	Politiques publiques	2021	2022	DAE	Service de la mobilité											
3.1	3.1 Développer une mobilité durable	3.1 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal (PDCant) et le Plan sectoriel des transports sont mis en œuvre : objectifs visant à augmenter la part modale des TP dans chaque région, à assurer des temps de parcours attractifs, à encourager la forte densité et la mixité des activités, à encourager la qualité urbanistique à faire preuve de retenue en matière de stationnement, à encourager l'urbanisation à proximité des transports publics, à développer un réseau de mobilité douce sûr et continu, tenant compte des différents utilisateurs et utilisatrices et à encourager la population à pratiquer la mobilité à pied et à vélo. 3.1 Les objectifs visent à une exclusion est et le PDCant en vue d'augmenter la portion de déplacements à vélo sur de la mobilité douce. 3.1 Les objectifs visent à développer un réseau sur de réduire les distances dans les collectivités et cohérents et de limiter les nuisances sonores dans la mobilité douce et les transports publics.	Le document d'appui à la réalisation de plans de mobilité d'entreprises est élaboré.	Politiques publiques	2021	2022	DAE	Service de la mobilité	DMA			Le genre et la portée du document, le support ainsi que le public cible sont en discussion.		10 000 CHF					
3.1	3.1 Développer une mobilité durable	3.1 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal (PDCant) et le Plan sectoriel des transports sont mis en œuvre : objectifs visant à augmenter la part modale des TP dans chaque région, à assurer des temps de parcours attractifs, à encourager la forte densité et la mixité des activités, à encourager la qualité urbanistique à faire preuve de retenue en matière de stationnement, à encourager l'urbanisation à proximité des transports publics, à développer un réseau de mobilité douce sûr et continu, tenant compte des différents utilisateurs et utilisatrices et à encourager la population à pratiquer la mobilité à pied et à vélo.	La gestion digitale des places des parcs va progressivement déployée. Une taille fonte de gestion permet de mettre en évidence les possibilités de covoiturage et d'optimiser l'utilisation des places de parc.	Projets fonctionnements de l'Etat	2021	2026	DAE	Service des bâtiments				Cette mesure est reportée.							
3.1	3.1 Développer une mobilité durable	3.1 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal (PDCant) et le Plan sectoriel des transports sont mis en œuvre : objectifs visant à augmenter la part modale des TP dans chaque région, à assurer des temps de parcours attractifs, à encourager la forte densité et la mixité des activités, à encourager la qualité urbanistique à faire preuve de retenue en matière de stationnement, à encourager l'urbanisation à proximité des transports publics, à développer un réseau de mobilité douce sûr et continu, tenant compte des différents utilisateurs et utilisatrices et à encourager la population à pratiquer la mobilité à pied et à vélo.	L'arrêté sur les places de stationnement de l'Etat est soumis à une révision, afin d'adapter les règles d'attribution des places aux besoins actuels et d'étendre la tarification aux chefs-lieux des districts.	Projets fonctionnements de l'Etat	2021	2026	DAE	Secrétariat général DAE				La révision de l'arrêté est commencée avec le projet de mobilité d'entreprises sur plusieurs sites. Le nouvel arrêté devrait entrer en vigueur en 2023.							
3.1	3.1 Développer une mobilité durable	3.1 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal (PDCant) et le Plan sectoriel des transports sont mis en œuvre : objectifs visant à augmenter la part modale des TP dans chaque région, à assurer des temps de parcours attractifs, à encourager la forte densité et la mixité des activités, à encourager la qualité urbanistique à faire preuve de retenue en matière de stationnement, à encourager l'urbanisation à proximité des transports publics, à développer un réseau de mobilité douce sûr et continu, tenant compte des différents utilisateurs et utilisatrices et à encourager la population à pratiquer la mobilité à pied et à vélo. 3.1 Les objectifs visent à Stratégie pour la protection des sols Vérocapitale sont de 3.1 Les objectifs visent à développer un réseau sur de réduire les distances dans les collectivités et cohérents et de limiter les nuisances sonores dans les transports publics et les transports publics.	Les Directeurs de l'Etat prononcent actuellement le télétravail au sein de leurs services.	Projets fonctionnements de l'Etat	2021	2026	DAE, DAEE, DAN, DAF, DSAS, DSJ, DSIS, DICS	Secrétariats Généraux				La crise du COVID-19 a eu un impact majeur sur le niveau d'utilisation des places de parc. Les différentes directions ont pris connaissance du cout de centralisation. Au cas de centralisation des places de parc, le projet de loi sur le stationnement (entrée en vigueur le 1er janvier 2018) a contraignait sur le travail mobile d'un jour par semaine. Cette mesure a été mise en place pour la majorité des collaborateurs et collaboratrices. Actuellement, la mesure est en cours d'évaluation.					Ordonnance sur le travail mobile	Décharge de flexibilité et une meilleure conciliation vie privée et vie professionnelle.	
3.1	3.1 Développer une mobilité durable	3.1 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal (PDCant) et le Plan sectoriel des transports sont mis en œuvre : objectifs visant à augmenter la part modale des TP dans chaque région, à assurer des temps de parcours attractifs, à encourager la forte densité et la mixité des activités, à encourager la qualité urbanistique à faire preuve de retenue en matière de stationnement, à encourager l'urbanisation à proximité des transports publics, à développer un réseau de mobilité douce sûr et continu, tenant compte des différents utilisateurs et utilisatrices et à encourager la population à pratiquer la mobilité à pied et à vélo. 3.1 Les objectifs visent à Stratégie pour la protection des sols Vérocapitale sont de 3.1 Les objectifs visent à développer un réseau sur de réduire les distances dans les collectivités et cohérents et de limiter les nuisances sonores dans les transports publics et les transports publics.	Des démarches sont entamées auprès de prestataires privés afin d'évaluer les possibilités d'obtenir des abonnements de transports publics pour les nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs entrants dans le bail.	Projets fonctionnements de l'Etat	2021	2021	DAE	Secrétariat général DAE	PPA										
3.1	3.1 Développer une mobilité durable	3.1 Les objectifs suivants visent à Plan directeur cantonal (PDCant) et le Plan sectoriel des transports sont mis en œuvre : objectifs visant à augmenter la part modale des TP dans chaque région, à assurer des temps de parcours attractifs, à encourager la forte densité et la mixité des activités, à encourager la qualité urbanistique à faire preuve de retenue en matière de stationnement, à encourager l'urbanisation à proximité des transports publics, à développer un réseau de mobilité douce sûr et continu, tenant compte des différents utilisateurs et utilisatrices et à encourager la population à pratiquer la mobilité à pied et à vélo. 3.1 Les objectifs visent à Stratégie pour la protection des sols Vérocapitale sont de 3.1 Les objectifs visent à développer un réseau sur de réduire les distances dans les collectivités et cohérents et de limiter les nuisances sonores dans les transports publics et les transports publics.	Suite à l'analyse par le Conseil d'Etat (CE) de la planification des plans de mobilité, les services concernés élaborent et mettent en œuvre des plans de mobilité d'entreprise. Ceux-ci visent à réduire le trafic induit par les déplacements pendulaires et à favoriser la mise en place de mobilité plus durable et responsable (encouragement à l'utilisation des transports publics, du vélo, de la marche à pied, du covoiturage, etc.). Ils permettent également d'optimiser l'utilisation des places de parc et de collaborer entre services.	Projets fonctionnements de l'Etat	2021	2026	DAE	Secrétariat général DAE	PPA			Le projet a débuté avec un mandat pour analyser les besoins en matière de mobilité des différents sites de l'Etat situés dans le centre-ville de Sion.		10 000 CHF 4 500 CHF (personnel auxiliaire)					
3.2	3.2 Renforcer l'urbanisation durable	3.2 Les communes et agglomérations sont informées sur la manière de favoriser le développement de qualités à mêmes en limite de l'accessibilité de ressources, adaptables, mixtes et inclusifs sur leurs territoires.	Création d'une « antenne économique » chargée de conseiller et sensibiliser activement les communes, maîtres d'ouvrage et les représentants de la construction aux questions d'économie et de construction durables (lié aux aides LIM, Nest,), ou encore de participation citoyenne aux projets de développements urbanistiques et aux moyens. Encourage l'appropriation citoyenne.	Politiques publiques	2021	2026	DAE	Secrétariat général DAE				Le concept de l'Antenne Quatre-1 Sondes a été proposé en s'appuyant sur les retours d'environ 10 parties prenantes		15 000 CHF					
3.3	3.3 Renforcer l'urbanisation durable	3.3 Tout concept d'urbanisation développé par le canton répond aux critères de cohésion, résilience, adaptabilité, mixité et inclusivité.	Les principes présentent à un urbanisme durable (et qui définit plus haut), y a le principe de participation citoyenne, sont intégrés dans les différentes démarches de planification et de construction. Ils sont intégrés dans les critères des mesures du Projet de Parc et Nous dans les différentes démarches des Fiches sectorielles, des Fiches de Projets de Parc et Nous dans les différentes démarches des Fiches sectorielles, des Fiches de Projets de Parc et de la Plan d'affectation, sont des axe démarches une compétences et politiques dans un domaine, notamment celles du Grand Projet urbain Sion-Sierre (GPU) et du Projet d'agglomération Valais central (PA3).	Pour - Validation d'ateliers urbains avec leurs d'une vision pour un développement urbain durable (Sion, Sierre, Martigny, Monthey, Conthey). - Pour - Participation citoyenne des projets d'un projet et l'élaboration sur la durable (Validation) construction durable Sion-Sierre (GPU) et du Projet d'agglomération Valais central (PA3) et de la Plan d'affectation cantonale (PAC)										
3.3	3.3 Renforcer l'urbanisation durable	3.3 Tout concept d'urbanisation développé par le canton répond aux critères de cohésion, résilience, adaptabilité, mixité et inclusivité. 3.3 Les communes et agglomérations sont informées sur la manière de favoriser le développement de qualités à mêmes en limite de l'accessibilité de ressources, adaptables, mixtes et inclusifs sur leurs territoires.	La nouvelle stratégie immobilière de l'Etat intègre des aspects clés en matière de durabilité : mesurer ce que d'optimiser des coûts du cycle de vie des bâtiments et l'utilisation des surfaces, de garantir de bonnes performances énergétiques et environnementales, de favoriser la biodiversité et de développer des projets de qualité. Elle définit des objectifs et place à mise couverte et à terme, de ingénieurs de mesure pour mesure de fois de n'être (des bâtiments, des espaces extérieurs, des infrastructures, des équipements, etc.). Elle définit également des principes de construction (construction par conduit en aspect sous la réglementation des bâti), de garantir aux collaborateurs et collaboratrices de l'Etat des conditions de travail optimales et de favoriser la proximité et la fonctionnalité et la mixité et la participation par le centre des références, acceptable à favoriser la proximité et de l'organisation et mixité à participer.																
3.3	3.3 Renforcer l'urbanisation durable	3.3 Tout concept d'urbanisation développé par le canton répond aux critères de cohésion, résilience, adaptabilité, mixité et inclusivité. 3.3 Les communes et agglomérations sont informées sur la manière de favoriser le développement de qualités à mêmes en limite de l'accessibilité de ressources, adaptables, mixtes et inclusifs sur leurs territoires.	Les journées communal sur le développement durable, récentes notamment aux collectivités publiques son organisés chaque année, en collaboration avec les professions. Ensuivaient des communes Thèmes/guides et des associations de communes régionales à elles à considérer. Plan/Axe Mobilité douce Ségrégation/ la construction et notamment. Ces journées sont l'occasion d'échanger sur les différentes thématiques liées au développement durable, d'apprendre d'expérience d'autres communes et d'identifier des opportunités d'apprendre d'une autre commune. Les journées sont également l'occasion pour le Service du développement durable et la Stratégie de développement durable et la Stratégie de développement durable et la Stratégie de développement durable.	Les journées communal sur le développement durable, récentes notamment aux collectivités publiques son organisés chaque année, en collaboration avec les professions. Ensuivaient des communes Thèmes/guides et des associations de communes régionales à elles à considérer. Plan/Axe Mobilité douce Ségrégation/ la construction et notamment. Ces journées sont l'occasion d'échanger sur les différentes thématiques liées au développement durable, d'apprendre d'expérience d'autres communes et d'identifier des opportunités d'apprendre d'une autre commune. Les journées sont également l'occasion pour le Service du développement durable et la Stratégie de développement durable et la Stratégie de développement durable et la Stratégie de développement durable.	Les projets présentés sont mentionnés dans une ou plusieurs communes ordinaires, avec pour objectif de construire un esprit de qualité des lieux, lequel entraîne un climat positif de partie aux lieux entre les habitants et acteurs. Les projets sont également présentés dans le cadre de la Stratégie de développement durable et la Stratégie de développement durable et la Stratégie de développement durable et la Stratégie de développement durable. Ils sont aussi utilisés en interviews.	Politiques publiques	2021	2023	DAE	Service de l'environnement	SAM, DAT			Le projet gagne en intérêt et prend de l'ampleur. Un suivi régulier est mis en place pour que les mesures de gestion durable soient bien appliquées. Le projet a été présenté à plusieurs reprises aux maires et aux chefs de planification (communes) et de médiateurs.	Le projet Chalets qualité des sols a été lancé dans le secteur d'Ayent/Anzère-Botyngia.		10 000 CHF					
3.4	Mesures transversales		Les programmes gouvernementaux 2021-2029 et 2021-2024 intègrent un nouveau chapitre consacré au développement durable. Ce chapitre contient notamment des résultats écrits par les indicateurs de développement durable de l'Etat de (Primary Core Indicators).		2021	2026	DAE	Secrétariat général DAE	PPA			Le programme gouvernemental 2022-2025 s'articule autour des principaux du développement durable							
3.4	Mesures transversales		Le système d'indicateurs pour à suivi de la Mise en œuvre de la Stratégie de développement durable est déployé.		2021	2026	DAE	Secrétariat général DAE, Service du développement durable	3REF					15 000 CHF (matériel, mandats externes, réunions)					
3.5	Mesures transversales		La Mise en œuvre de l'art. 5 al. 1 let. h de la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 (Cst.; RSF 10.1) est poursuivie.		2021	2023	DAE	Secrétariat général DAE, Service du développement durable				Un projet d'ordonnance sur la gouvernance de la durabilité a été élaboré.							
3.6	Mesures transversales		Un réseau de répondants et répondant pour le développement durable est créé. Il est composé de membres issus du secrétariat général de chaque direction, de travers à être au plus près des missions décentralisées.		2021	2026	DAE	Secrétariat général DAE, Service du développement durable	3REF			Le arrêté du Conseil d'Etat de 2021 a formalisé la création d'un réseau de répondants et répondant pour le développement durable au sein de l'administration cantonale							
3.7	Mesures transversales		Des journées communal sur le développement durable, récentes notamment aux collectivités publiques son organisés chaque année, en collaboration avec les professions. Ensuivaient des communes Thèmes/guides et des associations de communes régionales à elles à considérer. Plan/Axe Mobilité douce Ségrégation/ la construction et notamment. Ces journées sont l'occasion d'échanger sur les différentes thématiques liées au développement durable, d'apprendre d'expérience d'autres communes et d'identifier des opportunités d'apprendre d'une autre commune. Les journées sont également l'occasion pour le Service du développement durable et la Stratégie de développement durable et la Stratégie de développement durable et la Stratégie de développement durable.			2021	2026	DAE	Secrétariat général DAE, Service du développement durable				La journée de la durabilité a eu lieu le 10 novembre 2021. Elle a réuni 150 participants et participantes. Le 2022, 28 https://www.vs.ch/web/developpement-durable/actu/journee-durabilite-2021 https://www.vs.ch/web/developpement-durable/actu/journee-durabilite-2021 Les contacts de personnes y a participé		5 000 CHF	Le budget prévu était un peu plus élevé que le budget final. Les frais ont été inférieurs.				
3.7	Mesures transversales		Le contact régulier entre la ou la délégué-e au développement durable et le groupe de travail sur le développement durable de la Section sont organisé.		2021	2026	DAE	Secrétariat général DAE, Service du développement durable				En raison des ressources limitées il n'a pas été possible d'entretenir un contact régulier avec le groupe développement durable de la HEVAO.					Les ressources en personnel manquent pour réaliser cette mesure		
3.7	Mesures transversales		Le système de durabilité cadre la mis à fil cadastrés DSA sur le Grand Conseil (LGC; RSF 121.1). Le système de durabilité cadre la mis à fil cadastrés DSA sur le Conseil d'Etat (art. 35 et 36 LGC; Règlement du CE; RSF 121.3). Le principe de participation citoyenne est intégré dans le développement durable et le système de durabilité cadre la mis à fil cadastrés DSA sur le Conseil d'Etat (art. 35 et 36 LGC; Règlement du CE; RSF 121.3). Le Bureau d'information et de presse (BIP) est également chargé de la communication du